

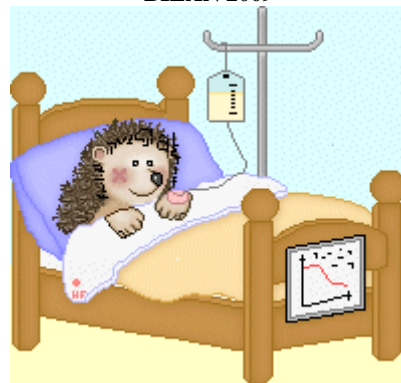
Le petit mot de la Présidente



NOS STATISTIQUES SUR 11 ANS

Depuis que nous nous occupons des hérissons **970** hérissons ont été recueillis au SANCTUAIRE, **667** ont été réinsérés, ceux qui étaient trop handicapés pour être rendus à la vie sauvage ont terminé leur vie chez nous ou ont été placés dans des jardins d'accueil où les gens admirables leur offrent le gîte et le couvert

BILAN 2009



Pour l'année **2009** nous avons accueilli **65** hérissons **11** n'ont pas survécu, ce qui fait **83%** de réussite

Nombre de hérissons sauvés à l'extérieur du sanctuaire (sur toute la France), **81** d'entre vous interrogés sur le forum ont récupéré **856** hérissons, **198** sont décédés, **443** ont été réinsérés, **215** sont en attente d'être relâchés c'est prodigieux, vous êtes formidables

Nombre de grandes affiches envoyées **25**

Affiches moyennes environ une centaine

Nombre de CD de notre diaporama envoyé dans les écoles **68** (conception Muriel et Florent, réalisation Mag)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT A FILME NOS HERISSONS POUR LEUR CARTE DE VŒUX 2009

QUELQUES PHOTOS D'UNE PARTIE NOS PETITS REFUGIES HOSPITALISES



Agra petite femelle victime d'une brute qui lui a dévié le museau d'un coup de pied elle est avec nous depuis 2008



Elle est heureuse dans notre jardin



LE SPOUNTZ

Victime d'un traumatisme ou d'un problème cérébral, il ne pourra jamais être relâché car il n'a pas un comportement autonome, - ne se met jamais en boule- (d'où la facilité de lui mettre le bonnet)



Petite SHAKINE avec des troubles neurologiques importants, elle se remet doucement, nous avons bon espoir, elle remarche peu à peu



Elise petite amputée de la patte avant, après bien des frayeurs, elle va bien et restera au sanctuaire

Photos de deux petits orphelins recueillis parmi tant d'autres



Ces deux petits sont arrivés très déshydratés, hélas nous n'avons pas pu sauver le petit frère de Justin



Justin petit diable de 41 grs



Justin aujourd'hui est un beau gros pépère qui attend le printemps pour être relâché



Sarruman, chez nous depuis 2ans et demi, borgne, victime d'une morsure de chien qui lui a broyée la mâchoire, il ne pouvait plus s'alimenter correctement, après plusieurs interventions chirurgicales il vit désormais tout à fait normalement au sanctuaire



Manu pauvre petit mâle attaqué par une fouine dans un poulailler, Manu a eu les yeux crevés, il a dû être amputé d'une patte avant car sa blessure était trop grave

Après une deuxième intervention chirurgicale, Manu est sauvé mais nous a fait très peur (nous avons fait des soins pendant plusieurs semaines. Il est encore très maigre mais prend du poids régulièrement

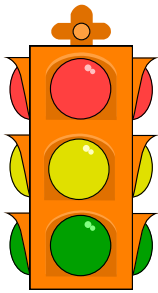
LES PETITS DISPARUS QUI RESIDAIENT EN PERMANENCE AU SANCTUAIRE



Mouty, notre petite mascotte recueilli en 2007, il n'avait plus de museau et la moitié de son visage était arraché. Mouty mangeait seul malgré les terribles séquelles de sa blessure (débroussailleuse)



Il nous a quittés brutalement (en 12h de temps) terrassé par une pleurésie foudroyante, nous n'avons pas compris car il était en permanence à 20° et très surveillé en raison de son handicap. Sa disparition soudaine nous a anéanti de chagrin



ACTIONS

Evelyne a mis en place la version du site concernant les parrainages, c'est un travail remarquable, Dany et Evelyne s'occupent toutes deux de la gestion des parrainages.

Hélène et Nanon(dep 49) ont lancé un appel aux automobilistes pour les inciter à la prudence à l'aide d'affiche et de panneaux ; un très bel article leur a été consacré dans OUEST FRANCE

Le 16 janvier 2009, je suis contactée par une personne de Nanterre (92) Monsieur MEJADILLE au sujet d'un futur chantier qui pourrait mettre à mal la population de hérissons qui s'y trouve, j'écris au maire de Nanterre ainsi qu'à la Ste qui s'occupe du chantier afin de les sensibiliser au problème. J'ai reçu une réponse fort aimable du maire qui est tout à fait disposé à nous aider, une annonce a été également mise sur le site internet pour un appel aux volontaires afin d'aider Monsieur MEJADILLE

Début février 2009 je suis alertée par une personne de Charleville Mézières qui atteste sur l'honneur que ses voisins tuent les hérissons. Je fait donc fait parvenir au maire l'attestation de la personne en question, à l'ONCFS de St Laurent, et à la DIREN de chalon en champagne. Aucune réponse

Le 23 février 2009 Isabelle (86) a réalisé un article magnifique sur le hérisson qui a été diffusé dans le journal des associations

Début mars : encore des atrocités sur FACEBOOK, je redirige par mail les horreurs au Ministère de l'environnement, à une brigade pour la défense de la faune sauvage située en Alsace, à 30 millions d'amis, à la Fondation Bardot, à FNE, à l'ASPAS, à la FRAPNA, ainsi qu'à l'association Stéphane Lamart, j'écris également à FACEBOOK. La fondation Bardot nous informe que c'est très compliqué pour intenter une action juridique en ce sens. Je dépose plainte auprès du Procureur de la République d'Amiens et j'alerte le Préfet, je reçois une réponse une enquête est en cours. Je dépose une nouvelle plainte auprès de la gendarmerie. Toute notre reconnaissance au Procureur de la République d'Amiens ainsi qu'au Préfet de la Somme.

Le 10 mars 2009 MME VIDAL (13) me signale une extension des bureaux du crédit agricole, j'écris au responsable du projet afin que les animaux récupérés sur le futur chantier puissent être réinsérés dans un endroit tranquille. Très bon accueil du responsable sur ce projet.

Le 23 mars 2009 à la demande d'un de mes adhérents, j'envoie un courrier ainsi qu'une affiche au Conseil Général du Var, à la Communauté d'agglomération Drocénoise, à l'ONCFS de Draguignan, à la DIREN PACA, à la mairie des Arcs, à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la forêt, la DDE de Toulon afin de sensibiliser les particuliers à être prudents lors de la campagne de débroussaillage qui se déroule au sein de ce département.

Le 14 avril 2009 Un de mes jeunes adhérents Léonard (80) m'informe que le magazine pour les jeunes GEOADO fait la promotion d'un site à Mayotte où l'on peut trouver une recette sur le hérisson, (bien qu'à Mayotte la chasse aux tangs soit autorisée) l'article ne précise en aucune façon le statut d'espèce protégée du hérisson européen. J'écris immédiatement au Rédacteur en Chef pour lui demander d'apporter cette information essentielle lors d'un prochain numéro. Le magazine a fait un erratum le mois suivant. Merci Léonard.





En avril 2009 Dany (06) a géré encore une vente de hérisson empaillé sur e-bay

En avril 2009 Claude (59) contacte le directeur de la maison de l'environnement de Dunkerque pour une grande campagne d'affichage sur la protection du hérisson. Le directeur a été très sympa et a mis tout en œuvre pour aider Claude dans ses démarches. Grace à sa célérité, un article sur le hérisson a été édité dans « la R'humeur » de Dunkerque au mois d'août. Claude a également participé à une émission de radio.

Le 15 mai 2009 J'envoie un courrier de plus à Monsieur le Président de la République pour lui demander d'intervenir à propos des actes de cruauté perpétrés sur les pauvres Tangs à MAYOTTE et à la Réunion (*petits mammifères à piquants*). Je l'informe également de l'attitude provocatrice de Monsieur LE BOLLOCH et de son plus profond mépris face au statut d'espèce protégée du hérisson. Je reçois une réponse du chef de cabinet de la Présidence de la République que les demandes sont transmises au Ministère de l'Environnement

Le 7 mai 2009 je suis contactée par Monsieur B... qui a trouvé 3 hérissons empoisonnés dans sa propriété, je dépose plainte auprès du Procureur de la République du TGI d'Amiens, à l'ONCFS de Dury, à la DSV d'Amiens, au préfet de la Somme et au maire de Méharicourt. Les recherches toxiques prouvent que les animaux ont été empoisonnés par du temik (insecticide retiré du marché courant 2007) Merci à Monsieur B... pour avoir fait procéder à ces analyses. Réponse la DSV d'Amiens « impossible de donner suite car les compétences de la DSV d'Amiens sont axées essentiellement sur la faune sauvage captive ». le Préfet et le procureur ordonnent une enquête et je dépose à nouveau plainte auprès de la gendarmerie. Un grand merci au Préfet et au Procureur

Le 13 Juin 2009, je reçois un appel en urgence d'une dame qui a trouvé dans un département limitrophe une pauvre petite hérissonne qui n'arrivait pas à mettre au monde ses petits et souffrait beaucoup. L'animal, hélas ne pouvait nous être confié rapidement (indisponibilité et éloignement) je lui ai donc demandé d'appeler les vétérinaires de son département et que le sanctuaire prendrait en charge tous les frais. Un des véto de garde ce jour là a refusé de s'occuper de l'animal. Cette pauvre petite bête nous a été apportée qu'à 19h et mon vétérinaire n'a pas pu la sauver. J'ai donc écrit au Conseil de l'ordre pour dénoncer le manque d'éthique de ce vétérinaire. J'ai envoyé un double du courrier au Ministère de l'environnement et au Ministère de l'agriculture. J'ai eu une réponse du conseil de l'ordre qui ne manquera pas de me tenir au courant du suivi de cette affaire. Aucune nouvelle depuis

Le 20 juillet 2009, je reçois un témoignage (tardif) d'une affaire qui s'est déroulée en **2008**, une petite femelle hérisson massacrée à coups de gourdin, il s'agit d'un acte de barbarie commis sur la commune de CUDOS (33) par des adolescents. Fort heureusement j'ai un témoignage et les tiers sont identifiés. J'ai donc déposé plainte auprès du Procureur de la République de BORDEAUX, j'ai écrit au Préfet, au Maire, à la DIREN, à l'ONCFS. Aucune réponse.

Le 21 Juillet 2009 je suis alerté par une personne de ST Denis (93) qu'une femelle hérisson et ses petits ont été lapidés, les pauvres petits cadavres ont été pris en photo. Je dépose plainte auprès du Procureur de la République du TGI de St Denis, j'alerte le Préfet, l'ONCFS, la DIREN et le Maire de St Denis, le Ministère de l'environnement est également prévenu. Aucune réponse.

Le 22 Juillet 2009 Dany a encore géré une affaire de vente de hérissons sur le bon coin

Le 22 Juillet 2009 visite de Monsieur BOUGRAIN DUBOURG au sanctuaire pour le tournage de son émission, « les héros de la biodiversité », nous sommes très honorés .

Le 10 août 2009 nous sommes contactés par une brigade de gendarmerie suite à des actions malveillantes sur les hérissons, Dany leur a transmis tout un dossier à ce sujet.

Le 21 Août 2009 Evelyne (13) me prévient horrifiée que des hérissons sont la proie des adolescents sur Marseille depuis un an, les animaux sont torturés et brûlés vifs, absolument atroce !. Evelyne a prévenu immédiatement la presse et un article est paru dès le lendemain dans « la Povençe ». Je dépose plainte auprès du procureur du TGI de Marseille, le Préfet, le Maire, la DIREN, l'ONCFS, le Ministère de l'Environnement. Nous n'avons hélas que deux témoignages malgré les multiples démarches d'Evelyne en ce sens La LPO dépose plainte également. Réponse du Préfet et du Ministère de l'environnement



Le 23 Août 2009 Sylvie m'envoie un mail où l'on peut assister à l'agonie d'un pauvre petit hérisson arrosé d'essence puis brûlé vif sur Youtube, grâce à l'intervention rapide de Sylvie cette abomination est retirée immédiatement. Etant donné qu'il est toujours possible de retrouver l'adresse des tortionnaires, je dépose plainte auprès du Procureur de la République d'Amiens. le Ministère de l'environnement est également informé.

Le 18 septembre 2009, à la demande de Béatrice (38), je transmets un courrier à la Direction de l'établissement des infrastructures de Strasbourg, au Président du Conseil Général du Bas Rhin, à la Direction Régionale de l'Environnement, à la DDE au sujet des bassins de décantation où des animaux périssent noyés. Je reçois une réponse du Conseil Général qui m'informe que les nouveaux bassins sont équipés de clôtures, de passage et de renaturation des berges imperméabilisées afin que permettre aux animaux de la faune sauvage de s'extraire des bassins.

Le 6 octobre 2009, Claude (59) m'alerte sur un article dans TV 7 jours fait la promotion du métaldéhyde ! j'envoie immédiatement un courrier au Rédacteur en Chef. Aucune réponse

Le 12 octobre 2009, L'association ECOBOX nous informe qu'un terrain sur Paris abritant de nombreux hérissons va être défriché dans les deux jours. Dany a contacté en urgence des adhérents sur Paris et une opération de sauvetage a pu ainsi être menée, beaucoup de bénévoles se sont mobilisées pour cette action, un grand merci à eux.

Au mois de novembre 2009 je suis alertée par une dame du département 92 qu'une population de hérissons risque d'être mise en péril à la suite d'un futur chantier, je transmets un courrier au responsable de l'urbanisme de Fontenay aux Roses. Aucune réponse

Le 16 novembre 2009, on me signale un site internet marocain où il y a de nombreuses recettes de hérissons, j'envoie un mail au webmaster du site en question (aucune réponse) et je transmets l'information au Ministère de l'Environnement ainsi qu'au gardien de la paix de paris qui avait bien voulu enregistrer nos plaintes en février 2009 pour une autre affaire

Le 4 décembre 2009 je suis alertée par une de mes adhérentes Fabienne (42) que plusieurs cadavres de hérissons ont été découverts noyés dans une piscine non sécurisée laissée à l'abandon dans une propriété privée. Fabienne s'est entretenue avec le locataire qui ne veut rien savoir, elle a donc contacté le propriétaire, de mon côté, j'ai envoyé un courrier au Maire de St Etienne et prévenu l'ONCFS du département. Deux jours après la piscine a été rebouchée, bravo à Fabienne



SUITES DONNEES A NOS DIFFERENTES PLAINTES

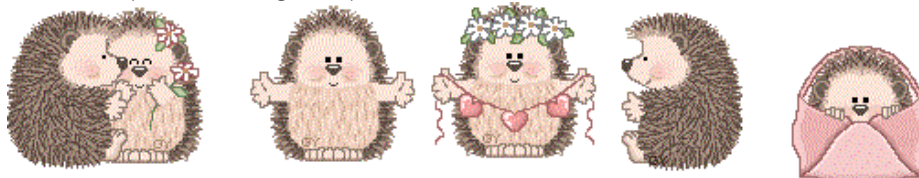
Plainte déposée en 2007 au TGI d'Orléans pour la capture de hérissons par des gens du voyage, l'audience est prévue le 24.03.2010 (étant donné que n'avons pas d'avocat dans cette région pour nous défendre) nous avons demandé à la fondation Bardot de nous représenter de se constituer partie civile. Affaire à suivre

Suite à nos plaintes de l'année passée, je suis contactée par un gardien de la paix de Paris sur ce sujet, je redirige à cette personne tous nos courriers ainsi que les liens internet



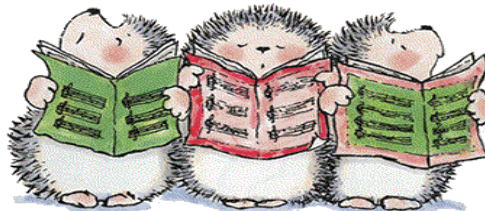
notre affiche figure dans le cahier d'activités du bibliobus n° 29 "LE DEVELOPPEMENT DURABLE"

STANDS, COLLOQUES, MANIFESTATIONS AU SANCTUAIRE



Conférence sur « la meilleure façon d'accueillir les hérissons au sein dans nos jardins » le 16 mai
Merci à Sylvie d'avoir représenté le sanctuaire lors de l'appel de l'association Stéphane Lamart à la manifestation du 13 mai
Stand le 3 octobre à Mers les bains dans le cadre du salon de la protection animale
Stand à Montigny sur l'Hallue dans le cadre des journées de l'environnement le 11 octobre
Conférence sur le hérisson le samedi 7 novembre

LE SANCTUAIRE DANS LES MEDIAS



Article dans la Montagne du 13 avril 2009
Article dans «vivre en Somme » du moi de mai 2009
Très bel article sur le travail de Dany dans Maxi du mois de juin
Article dans le courrier picard du 7 juillet 2009
Article sur le Sanctuaire dans La voix du nord du 23 juillet
Article dans le courrier Picard du 24 juillet 2009 sur la visite de M. BOUGRAIN DUBOURG au sanctuaire
Passage sur Europe 1 le 9 août 2009
Article sur le Sanctuaire dans France Dimanche du 14 août 2009
Article sur la protection du hérisson paru dans La R'uhmeur de Dunkerque le 19 août 2009
Article dans la Provence le 22 août 2009 sur le travail remarquable d' Evelyne suite à des atrocités commises sur les hérissons à Marseille (animaux brûlés vifs, éventrés, horrible)
Visite au sanctuaire de l'équipe de l'émission « c'est pas sorcier le 10 septembre 2009 »
Article sur le travail d'Hélène et de Anne dans le courrier de l'ouest du 25.09.09
Article sur le sanctuaire dans la lettre de liaison de la Gohelle
Article dans le courrier picard du 5 octobre 2009
Article dans la « voix du Nord » du 11 octobre 2009
Emission C'EST PAS SORCIER le 25 octobre 2009
Article dans Rustica du mois de novembre 2009
Conférence sur le Hérisson le 7 novembre 2009
La tribune de Genève du 30 novembre 2009



**MERCI A MONSIEUR FANECHERE POUR SON TRES
BEAU SITE <http://j.f0.free.fr/herisson.htm>**

**MERCI A LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS POUR SON COUP DE POUCE A LA
RENOVATION D' UN ANCIEN BATIMENT QUI ABRITERA NOS PETITS EN HIVER (PROJET SUR
DEUX ANS)**



Ne jamais garder en captivité
un hérisson bien portant.

merci à la Fondation Pour une Terre Humaine
pour son aide financière
au retraitage de nos CD pédagogiques

URGENT!

QUE FAIRE SI VOUS ETES TEOIN DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL?



- Essayez de vous interposer s'uffit quelquefois à mettre en fuite les tortionnaires ; sinon appelez la police, faites des photos, relevez des numéros de véhicule, bref, tout ce qui peut permettre une identification.
- Portez plainte auprès de la gendarmerie ou déposez une main courante (faites nous parvenir les doubles). Nous déposerons à notre tour une plainte pour destruction ou actes de **cruauté sur espèce protégée**.

**LES CHOSES NE POURRONT EVOLUER QUE GRACE A VOUS.
NOUS COMPTONS SUR VOTRE AIDE ET VOUS
REMERCIIONS AU NOM DE TOUS LES ANIMAUX VICTIMES D'ACTES DE BARBARIE**



Le Hérisson est un animal protégé / Loi N° 76-629 du 10 juillet 1976
Toute destruction d'espèce protégée ou enlèvement des nids, mutilation, capture, perturbation intentionnelle ou enlèvement d'animaux vivants ou morts, naturalisation, transport, colportage, utilisation, détention, mise en vente, vente ou achat est passible de 6 mois d'emprisonnement et 9.000 € d'amende.



MME ROCCHIA nous a quittés, elle œuvrait depuis plusieurs années pour la défense de nos petits amis. Encore une lourde perte, son mari Gérard continue de s'occuper de leurs petits protégés. Nous lui présentons toutes nos condoléances et nous lui souhaitons beaucoup de courage pour la suite

Madame VANDAMME est partie également en fin d'année 2009, victime d'une longue maladie. Elle avait fait énormément pour les petits hérissons qu'elle recueillait et soignait depuis tant années, elle a mené son combat avec beaucoup de courage jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent. Nos plus sincères condoléances à sa famille.

La perte de ces personnes hors du commun nous afflige énormément



Enquête nationale de recensement des hérissons trouvés morts

le Sanctuaire des Hérissons a lancé une enquête nationale de recensement des hérissons tués sur nos routes, vous avez été 554 à nous répondre depuis le début de l'opération, (en juin). MERCI A TOUS pour votre participation nous reconduisons bien entendu cette opération pour les années à venir. Nous comptons sur vous

819 hérissons victimes de la circulation
Les 3 régions les plus meurtrières

- Poitou Charente : 12,90 %
- Alsace : 10,67 %
- Ile de France : 10,25 %

BILAN DES PARRAINAGES pour la première année une trentaine environ, BRAVO





Toute l'équipe du sanctuaire des hérissons vous souhaite une **excellente année 2010** et remercie chacun d'entre vous - héros anonymes et totalement désintéressés- qui oeuvrez chaque jour pour la sauvegarde de nos petits amis avec beaucoup de courage, d'enthousiasme et de dévouement, vous avez notre plus grande admiration et notre plus profonde reconnaissance



Evelyne



Dany



Christian, Céline



Guy, Patrick, Angèle, Anne, Béatrice



Anne



Nos petits